



Délibération 2024.06.04

Délibération affichée
et exécutoire le :

Le 11 juin 2024 à 19 heures 30, le Conseil Municipal, convoqué le 5 juin 2024, s'est réuni en séance ordinaire et publique dans la salle habituelle de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur MÉTIVIER Philippe.

Présents : MÉTIVIER Philippe, CHABENAT Jean-Michel, MAILLET Cécile, MALASSINET Alain, CHAUEAU Valérie, BAILLY Michèle, PERRICHON Didier, MAUCHIEN Anne, TARTIÈRE Steeven, DUVOUX Sylviane, FORBEAU Patrice, HUIDO Etienne, SEBGO Brigitte.

Pouvoirs : FOURRÉ Frédérique à TARTIÈRE Steeven, PION Bruno à MALASSINET Alain, MANDEL Aurélien à MÉTIVIER Philippe, SURTEL Marie-Laure à MAILLET Cécile, RIOULT Thierry à HUIDO Etienne.

Absente : CANOREL Stéphanie.

4- Validation de l'offre de reprise de la balayeuse

Vu la délibération n° 2024-02-04 du 20 février 2024 mettant la balayeuse de la commune à la vente aux enchères du Domaine avec un prix de réserve fixé à 40 000 euros,

Vu le résultat infructueux de cette vente,

Vu la proposition de la société PERIE FRANCE basée à LEMPDES (63) relative à la vente d'une balayeuse neuve au prix 113 894,00 € TTC, marché entrant dans le champ d'application de l'article R2122-9-1 du code de la commande publique (marchés innovants), avec une reprise de 20 000 € de la balayeuse DULEVO,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte la reprise par la société PERIE FRANCE de la balayeuse DULEVO au prix principal de 20 000 € sans TVA.

Le Maire,
MÉTIVIER Philippe

Le secrétaire de séance,
CHAUEAU Valérie

